



E-SOLIDARITÉS

L'expertise de notre réseau

<https://preprod.uniopss.asso.fr/lutte-contre-les-exclusions/luniopss-etait-presente-la-sequence-organisee-par-la-ville-de-paris-et>

L'Uniopss était présente à la séquence organisée par la Ville de Paris et la Fondation pour le Logement des Defavorisés intitulée « Sauvons l'encadrement des loyers » le 12 juin à la Mairie de Paris.

 Publié le 20 juin 2025

 De Uniopss

LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

ARTICLE

INFO NATIONALE



L'Uniopss était présente à la séquence organisée par la Ville de Paris et la Fondation pour le Logement des Défavorisés intitulée « Sauvons l'encadrement des loyers » le 12 juin à la Mairie de Paris.

L'encadrement des loyers, mis en place à titre expérimental jusqu'en novembre 2026, pourrait s'éteindre si rien n'est fait.

Or l'encadrement des loyers, ça marche ! 1 000 euros peuvent ainsi être économisés par an en moyenne par les locataires parisiens par rapport à ce qu'ils auraient payé sans encadrement des loyers.

Accorder 1 000 euros de pouvoir d'achat sans augmentation des impôts et sans augmentation des dépenses publiques, c'est une bonne pratique à garder, et dont l'Uniopss espère que la ministre du Logement tiendra compte.

Prochaines étapes : un rapport produit par deux économistes missionnés par la ministre du Logement - Gabriel Facq et Guillaume Chapelle - et une mission parlementaire flash portée par Anaïg Le Meur et Inaki Echaniz, dont les résultats sont attendus en septembre. L'Uniopss se tient disponible pour être auditionnée dans les deux cas.

L'Uniopss est particulièrement sensible à l'impact positif qu'a l'encadrement des loyers sur les principales victimes de l'envolée des prix des loyers, qui touche encore plus fort les petits

logements habités par les jeunes en insertion professionnelle, les familles monoparentales et les personnes âgées isolées.

Note d'information du 20/06/2025

Auteur du document : Uniopss

Portée géographique : France entière

Numéro de fiche
113.48 Ko